

Adopté

CECM transitoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Le vendredi 19 juin 2015 à 13 h 30

Institut universitaire en santé mentale de Montréal, pavillon Bédard, 3^e étage, salle BE-320-21

Compte-rendu

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation des membres : tour de table
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 21 mai 2015
5. Mot du président-directeur général, monsieur Yvan Gendron
6. Affaires découlant de la réunion du 21 mai 2015
 - 6.1. Règles de fonctionnement du CECM transitoire
 - 6.2. Avis : poste de directeur de l'enseignement et de la recherche
7. Tour de table des enjeux prioritaires de chaque installation
8. Enjeux de communications aux membres dans le cadre du CECM transitoire
9. Communications avec l'ACMQ
10. Autres affaires
 - 10.1.
11. Prochaine réunion : Le 22 juillet 2015, 9 h, CLSC Hochelaga-Maisonnette

Séance du : Le vendredi 19 juin 2015 à 13 h 30

Lieu : Institut universitaire en santé mentale de Montréal, pavillon Bédard, 3^e étage, salle d'enseignement Grunberg BE-320-21

Présences :


- Mme Valérie Beauchamp, vice-présidente du CM de l'IUSMM *en remplacement de Mme Louise Soucy, présidente*
- M. Rémy Berthelot, président du CM du CSSS Pointe-de-l'Île
- Mme Danielle Côté, présidente du CM de l'Hôpital Santa Cabrini
- M. Yvan Gendron, président-directeur général du CIUSSS de l'Est de l'Île –de-Montréal
- Mme Émilie Mercier, vice-présidente du CM de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont *en remplacement de M. Simon Tremblay, président*
- M. Martin St-George, président du CM du CSSS Lucille-Teasdale
- Mme Carole Vacher, présidente du CM du CSSS St-Léonard et St-Michel


Absence motivée :

- Mme Marta Grzegorzczuk, présidente du CM de l'Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc.
- Mme Sylvie Martel, directrice adjointe des services multidisciplinaires – volet pratiques professionnelles


Ouverture de la réunion : 13 h 35


Fermeture de la réunion : 15 h 10


SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER
1. Ouverture de la réunion	La réunion débute à 13 h 35. Mme Valérie Beauchamp assure l'animation. La prise de notes sera désormais assurée par Danielle Des Ormeaux, agente administrative à la Direction des services multidisciplinaires de l'Hôpital-Maisonnette Rosemont.	Tous		
2. Présentation des membres : tour de table	Tour de table des membres qui se présentent à tour de rôle. <ul style="list-style-type: none"> Mme Valérie Beauchamp, archiviste médicale, pilote – dossier clinique informatisé OACIS et vice-présidente du CM de l'IUSMM (en remplacement de Mme Louise Soucy, présidente). M. Rémy Berthelot, organisateur communautaire, président du CM du CSSS Pointe-de-l'Île. Mme Danielle Côté, TRP, présidente du CM de l'Hôpital Santa Cabrini. Mme Côté relève désormais du département de santé sécurité au travail. Mme Émilie Mercier, ergothérapeute à la DSM, vice-présidente du CM de l'Hôpital Maisonnette-Rosemont (en remplacement de M. Simon Tremblay, président, qui revient le 1^{er} juillet prochain). M. Martin St-George, organisateur communautaire, président du CM du CSSS Lucille-Teasdale. Mme Vacher, Carole, psychologue au programme de santé adulte, présidente du CM du CSSS St-Léonard et St-Michel. 	Tous		
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour de la réunion du 19 juin 2015 est adopté sans modification.	Mme Beauchamp		
4. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 25 mai 2015	À la suggestion de Mme Mercier d'uniformiser l'appellation de la nouvelle instance de l'exécutif pour la rédaction des comptes rendus, l'appellation « CECM transitoire du CIUSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal » est adoptée par les membres. La correction suivante est demandée au point 6.3 - Affaires découlant, section « Fonctionnement » (libérations) : <ul style="list-style-type: none"> Retrait du « P » du PDGA-DSM dans : Une mise à jour sera proposée au <u>DGA-DSM...</u> Sur proposition de M. Martin St-George et dûment appuyée par Mme Carole Vacher, le compte rendu ainsi modifié est adopté par les membres.	Mme Mercier		É. Mercier fera la correction des coquilles
5. Mot du président-directeur général	M. Yvan Gendron informe qu'il annoncera la nomination des postes du DGA-DSM et d'un DSP aujourd'hui ou lundi le 22 juin au plus tard. Il mentionne qu'il y a un certain rattrapage à faire pour l'affichage de postes. Il rappelle la règle des trois affichages (qui vaut pour tous les postes affichés) - 1 ^{er} : région de Montréal, 2 ^e : dans tout le Québec et 3 ^e : banque du Ministère qui propose un individu dont le poste a été aboli.	M. Gendron		

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER
	<p>M. Gendron indique qu'il y a actuellement un bris de service de gestion (particulièrement à Santa Cabrini et PDI en raison des départs massifs). Un ajustement est à faire et il a demandé l'autorisation de poursuivre les 10 postes non probés dans différentes sphères jusqu'au 30 juin; il verra qui prolonger jusqu'au 30 septembre dans les postes non comblés.</p> <p>Pour le poste DSM adjointe – volet opérations, s'il n'y a pas de candidat au niveau provincial (d'ici un mois au plus tard), M. Gendron verra s'il peut utiliser les candidatures du 3^e concours où tout le monde peut appliquer, ceci afin de sceller l'affichage et combler le poste rapidement.</p> <p>M. Gendron mentionne qu'une consultation reste encore à faire pour les organigrammes. Les trois directions adjointes DSI-DSM-DSP doivent se consulter et se questionner sur les cadres de professionnels qui relèvent de leur direction par rapport à l'approche par programme-clientèle actuelle et les programmes transversaux (jeunesse, SAPA, santé mentale...). Un même questionnement sera fait pour les conseillers cadres (syndiqués, non syndiqués, cadres) pour savoir sous quelle direction ils travailleront et en quel nombre.</p> <p>M. Gendron informe qu'il a rencontré Mme Sylvie Martel, directrice adjointe DSM – volet pratiques professionnelles. Celle-ci collaborera avec la DGA-DSM pour voir l'organisation de travail des secteurs des services qui ne sont pas sous l'organigramme.</p> <p>M. Gendron explique la notion de 120 jours : les établissements fusionnés ont un maximum de 120 jours pour proposer un modèle d'organisation différent. Il informe que dans l'optique de l'harmonisation d'une trajectoire de service, ce sont seulement des postes ciblés qui pourraient être abolis, et ce, à l'automne prochain.</p>			
<p>6. Affaires découlant de la réunion du 25 mai 2015</p>	<p>6.1 Règles de fonctionnement du CECM transitoire</p> <p><u>Fonctionnement</u></p> <p>Mme Beauchamp rappelle que M. Yves Desjardins leur avait déjà assuré des conditions maximales pour l'exercice de leurs fonctions.</p> <p>Mme Mercier propose de clarifier dans le document le fonctionnement des activités locales et celles du CECM transitoire et de préciser 15 heures de libération allouées pour le fonctionnement CECM ou pour la poursuite du mandat local. Mme Beauchamp corrigera le document comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les officiers <i>des installations</i> disposent d'un maximum de 10 heures par mois pour l'exercice de leur mandat. Le représentant <i>de chacune des installations siégeant au CECM</i> dispose de 15 heures par mois. Ces heures sont imputables au centre d'activités lié au CECM. <p>Une discussion s'ensuit sur les disparités d'une installation à l'autre, en termes de libération d'heures, en raison du flou du CECM transitoire. Les nouvelles balises de</p>	<p>Mme Beauchamp</p>		

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI R	ÉCHÉANCIER
	<p>fonctionnement ne pourront être fixées qu'avec la régie interne pour le CECM des installations. M. Gendron invite les membres à communiquer avec lui pour toute problématique concernant ce temps de libération.</p> <p><u>Comités de pairs</u> Mme Beauchamp précise qu'il serait important de valider les heures de libération auprès des nouvelles directions pour les comités de pairs déjà existants. M. Gendron convient de transmettre un message général à l'effet que le fonctionnement actuel des comités de pairs puisse se poursuivre.</p> <p><u>Soutien administratif</u> Mme Valérie Beauchamp précise les attentes du soutien administratif auprès de Mme Des Ormeaux en lien avec le fonctionnement du CECM transitoire : rédaction de comptes rendus et d'avis, mise en page de documents.</p> <p><u>Communications</u> M. Gendron approuve la demande du CECM transitoire de bénéficier du soutien de l'équipe des communications internes de la DRHCAJ et nommera sous peu une personne à cet effet.</p> <p><u>6.2 Avis : poste de directeur de l'enseignement et de la recherche</u> Mme Côté indique que l'ajout apporté à l'avis transmis à M. Gendron a pour but de renforcer le message en lien avec la valorisation des fonctions de maître de stage, ceci afin d'appuyer les membres du CM dans l'accomplissement de ce rôle. Cette distinction représente un défi majeur, car il n'y a pas d'heures de libération des professionnels pour cette tâche régulière en plus d'être moniteur de stage (un comité DRH-DSM avait été mis en place pour essayer de trouver des solutions). Mme Mercier enverra l'avis à M. Gendron à l'effet que les membres du CECM transitoire sont d'accord avec les recommandations du comité de sélection, mais de mettre l'emphase sur l'enseignement tant pour les techniciens, technologues et professionnels avec la vision communautaire et hospitalière, de s'assurer que tous aient accès à des conditions favorables dans leur rôle de superviseur de stage et d'assurer la pérennité des ressources didactiques.</p>			
7. Tour de table des enjeux prioritaires de chaque installation	<p><u>CSSS St-Léonard et St-Michel – Vacher, Carole</u> En lien avec la restructuration des services généraux au niveau psychosocial, inquiétude pour des postes en flottement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux psychologues et une sexologue-psychothérapeute qui ne savent pas ce qui va leur arriver. • Une conseillère cadre en promotion de la santé qui a mis en place, en autres, la 			

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER
	<p>Clinique de santé sexuelle : M. Gendron demande de lui envoyer un courriel résumant des réalisations.</p> <p><u>Hôpital Santa Cabrini – Côté, Danielle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels craignent la structure par programme, car ils sont habitués à travailler plutôt en interdisciplinarité (équipe multidisciplinaires sur chaque unité de soins mais toujours rattachée à leur service – physio, ergo, TS). Très déstabilisant et inquiétant, surtout pour les nutritionnistes et les techniciens en diététique qui forment une équipe serrée. • Communications avec l'ACMQ : A communiqué avec Mme Goffard à la demande de M. Desjardins au début du mois (afin de savoir si des règlements existaient pour pouvoir commencer à travailler sur certains dossiers). • Mme Goffard a fait le point sur les travaux qui ont été faits, bel échange de l'ACMQ avec le Ministère. Les règlements sont en révision légale et le document sera adopté et transmis simultanément par la suite au Ministère, au PDG, et au CM. D'ici quelques semaines nous aurons nos agréments et le guide suivra. • À titre de porte-parole, Mme Côté informe qu'elle a eu un entretien téléphonique de 45 minutes avec Mme Sylvie Martel qui l'avait interpellée pour lui demander l'avis du CECM sur plusieurs sujets, dont l'organisation de la nouvelle structure. Mme Martel sera là aux prochaines rencontres; d'ici là, les membres qui souhaitent discuter de certains sujets peuvent communiquer avec elle. <p><u>Institut universitaire en santé mentale de Montréal – Beauchamp, Valérie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inquiétude pour le groupe des nutritionnistes et des techniciennes au niveau de la direction des services administratifs. Mme Beauchamp va adresser de nouveau la lettre (déjà transmise par ce groupe). • Même inquiétude au niveau de la gestion par programme et l'importance des chefs de disciplines. <p><u>Hôpital Maisonneuve-Rosemont – Mercier, Émilie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Même inquiétude en lien avec la gestion par programme ou par direction pour les chefs professionnels et conseillers cadres. • Continuer la collaboration avec Mme Paule Savignac, nommée conseillère à l'éthique CIUSS, qui va s'occuper davantage d'éthique clinique que de recherche (comme c'était le cas avant la fusion). Il serait intéressant de poursuivre des midis communs ou des conférences puisqu'il s'agit d'un sujet rassembleur pour les différents titres d'emploi du CM. Mme Mercier nomme à M. Gendron la pertinence d'assurer la présence d'une conseillère éthique au comité directeur, et ce, entre autres, en lien avec la restructuration organisationnelle. ACMQ : la cotisation est en cours, car l'enveloppe commune n'est pas encore faite. • Prix annuels de reconnaissance de l'ACMQ : la période de mise en candidature 			

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER
	<p>se termine le 25 juin prochain : rayonnement, innovation et comités de pairs : un ou deux projets seront présentés.</p> <p><u>CSSS Lucille-Teasdale – St-George, Martin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un des grands projets est l'agrément à l'automne 2015, et ils sont en mesure de montrer l'avancée de différents projets. Cependant l'introduction du MC2 pour les cadres ne pourra être une priorité dans l'agrément étant donné le départ de plusieurs de ces derniers. • M. Gendron souligne qu'il va s'assurer d'établir des conditions adéquates pour supporter l'ensemble de l'organisation dans l'agrément qui va passer aux 5 ans. • Le comité de transformation organisationnelle qui suivait les différentes tendances n'existe plus au CSSS LT, donc éventuellement prévoir un autre lieu. <p><u>CSSS Pointe-de-l'Île – Berthelot, Rémy</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres sont dans le flou et vivent beaucoup d'insécurité; ils ne savent pas s'ils vont encore avoir leur chef de programme, s'il y aura des coupures de postes. Il y a une grande tristesse chez les gens qui ne sont pas démotivés pour autant. L'impression générale est que tout va se régler dès la rentrée après les vacances : les communications sont déficientes à cet égard. • L'enjeu de M. Berthelot qui a été confirmé par ses membres : Que le CM du CIUSS EDIM reconnaisse et distingue par règlement la spécificité des professionnels dans les CSSS. 			
<p>8. Enjeux de communications aux membres dans le cadre du CECM transitoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Afin d'éviter la confusion dans les communications, M. Berthelot suggère d'avoir toujours le même porte-parole. • Mme Vacher demande de communiquer rapidement avec les membres afin de véhiculer les mêmes informations (dans son cas, la dernière AGA du CSSS SLSM a eu lieu en avril), par exemple par le biais d'un bulletin conjoint pour l'ensemble des installations. • Pour s'assurer que les membres reçoivent l'information la plus juste, M. Gendron mentionne que le défi des communications sera de compléter les renseignements des différentes installations. Reste à voir quel outil sera utilisé pour ce faire. • M. St-George indique qu'il va profiter de la dernière parution de son bulletin interne pour annoncer la transition; son souci est en effet la transition des communications afin que les gens puissent avoir la bonne information pour les rassurer. • M. Berthelot indique qu'il dépose les procès-verbaux déposés sur l'intranet pour informer ses membres. Il propose l'envoi massif par courriel aux membres, mais Mme Beauchamp indique que cette option n'est pas à privilégier puisque les 	<p>Tous</p>		

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER
	<p>réalités sont différentes pour les professionnels d'une installation à l'autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Gendron indique qu'un outil intranet CIUSSS est à développer. 			
9. Communications avec l'ACMQ	Ce point a déjà discuté par Mme Danielle Côté au point 7 – Tour de table.			
10. Autres affaires	Aucun point n'a été ajouté.			
11. Prochaine réunion	<p>Les membres s'entendent pour éviter les réunions les mardis et vendredis qui ne conviennent pas aux horaires de Mmes Vacher et Grzegorzcyk.</p> <p>La prochaine réunion aura lieu le 22 juillet, 9 h, au CLSC Hochelaga-Maisonneuve.</p>			

Rédigé par Danielle Des Ormeaux, agente administrative, CIUSS EDIM, Direction des services multidisciplinaires, installation Hôpital-Maisonneuve Rosemont